



REGLEMENT

1. Généralités

Le Club de Tennis de Table d'Annoeullin avec le concours :

de la Ville d'Annoeullin, de l'E.T.R. TT régionale Hauts de France tennis de table
du Comité Régional Handisport, de la Fédération Française Handisport

organisent un tournoi inter-national :

Samedi 13 Janvier 2024 de 9 h 00 à 20 h 00

Salle Pierre de Coubertin

angle des rues de Touraine et des Ormes

59112 Annoeullin

Ce tournoi national est ouvert à tous les joueurs et joueuses, licenciés en compétition à la Fédération Française Handisport tennis de table des régions : Hauts de France – Grand Est – Ile de France – Normandie et Belgique. ***(présentation de la licence compétition obligatoire)***
Il sera doté de 400.00 euros (premier assis ou debout 80.00 euros – second assis ou debout 60.00 euros – 3 et 4 assis ou debout 30.00 euros)

Le classement des joueurs pris en compte sera le niveau de pratique au Critérium Fédéral et le classement de la saison 2022/2023 phase 2 pour les joueurs évoluant en FFTT.

2. Organisation générale Les tableaux :

Deux séries : assis mixte (classe 1 à 5, H et F) – debout mixte (classe 6 à 10 et IMC, H et F)

La compétition se jouera sur 8 tables Cornilleau 740 bleu, avec des balles PVC blanches. ***Le nombre d'inscriptions est limité pour cette première édition à 24 joueurs assis et 24 joueurs debout (dans le cas d'une série avec moins de 6 participants, cette série sera annulée)***

3. Inscriptions

Les inscriptions devront parvenir impérativement avant le **LUNDI 6 JANVIER 2024 à 18 H 00**

à

WILLEFERT Alain – 7 résidence Léon Blum – 59221 BAUVIN - portable 06/88/49/53/54

Règlement par chèque à l'ordre de : TT Annoeullin (attention le chèque doit impérativement être réceptionné – cachet de la Poste faisant foi- pour les belges règlement sur place)

Joindre impérativement un contact téléphonique ou adresse email en cas d'annulation faute de participants

Le cout de l'inscription est de : 7 .00 euros pour une série

4. Règlement

Article 1 : tous les tableaux par poules, puis répartis dans un tableau final à élimination directe. Un juge arbitre officiel sera nommé.

Article 2 : pointage 15 minutes avant le début du tournoi. Tout Joueur non pointé à cette échéance sera déclaré forfait et ne pourra réclamer le remboursement du tableau concerné et ne pourra intégrer la compétition. En fonction du nombre des inscriptions, le juge-arbitre pourra être amené à modifier la formule.

Article 3 : le juge arbitre du tournoi sera seul habilité à régler les litiges prévus ou non au présent règlement et à prendre les décisions nécessaires au bon déroulement de l'épreuve. Ses décisions seront sans appel.

Article 4 : le règlement appliqué est le règlement fédéral FFTT, la tenue de sport sera exigée dans les aires de jeu. Les balles PVC de couleur blanche seront fournies par l'organisateur. Attention pas de tenue de sport blanche (short ou maillot).

Article 5 : chaque joueur devra être en possession de sa licence compétition handisport de son pays de tennis de table et se conformer aux dispositions sanitaires en vigueur

Article 6 : tout joueur qui par sa conduite causera des perturbations ou refusera d'arbitrer se verra exclu de son tableau ou du tournoi, les organisateurs prendront toutes les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi.

Article 7 : l'arbitre ou le vainqueur devra restituer la balle à la table des Juges-Arbitres dès la fin de chaque partie, avec la plaquette, le crayon et la fiche de partie correctement remplie.

Article 8 : ouverture de la salle à partir de 08 h 00, **début 9 h 00**

Article 9 : La compétition se déroulera sans interruption. Une buvette sera mise en place avec boissons et sandwichs.

Article 10 : Tout engagement vaut acceptation du présent règlement. Le CRH HDF, le club de tennis de table d'Annoeullin, la ville d'Annoeullin déclinent toute responsabilité civile et

pénale en cas de perte, vol, bris de matériel, accident ou incident pouvant survenir lors du tournoi, dans la salle, les vestiaires, les abords et le trajet.

A 12 KM DE LA SALLE – SORTIE SECLIN AUTOROUTE A1



Bertrand SALIN
DIRECTEUR

ZAC DE L'EPINETTE - UNEXPO
59113 SECLIN
tél. 03 20 96 74 63
fax. 03 20 96 74 60
manager.lille.seclin@campanile.fr
campanile.com



Hotel B&B Lille Seclin
bb_4262@hotelbb.com
08.92.78.80.54.

3 chambres PMR
tarif WE 54.00
pdj 8.50 – tsj 0.99 cts

03-20-96-74-63
3 chambres PMR
tarif de 65 à 75 e – remise sport 20 %
pdj 11.90 e



5 rue de l'hôtellerie
ZAC de l'Épinette
59113 SECLIN
+33 3 20 96 87 00

resa@hotelmoustache.com
www.hotelmoustache.com

03-20-96-87-00
3 chambres PMR confort +++
prix de 8152 à 89.52 avec pdj



Bazza
BENICHOU

Directrice

Première Classe LILLE SUD – Seclin
ZAC DE L'EPINETTE - Rue des Commerçants
59113 Seclin
Tél. : 0320967214
Port. : XX.XX.XX.XX.XX
manager.lille.seclin@premiereclasse.fr
minisite.com



03-20-96-72-14
3 chambres PMR
45.00 e environ en fonction periode
6.20 pdj – tsj 0.83 cts

INSCRIPTIONS

CLUB
CONTACT TELEPHONIQUE.....
CONTACT EMAIL.....

NOMS	PRENOM	CLASSE D HANDICAP	CLT. FFTT OU FTTTB	NIVEAU CRITERIUM FEDERAL AU 2 EM TOUR 2023/2024

Les inscriptions devront parvenir impérativement avant **le LUNDI 6 JANVIER 2024** à

WILLEFERT Alain – 7 résidence Léon Blum – 59221 BAUVIN

Règlement par chèque à l'ordre de : **TT Annoeullin** (attention le chèque doit impérativement être réceptionné – cachet de la Poste faisant foi)

TRES IMPORTANT

N'oubliez pas de nous laisser vos coordonnées (téléphone, email) si annulation



Fonds de dotation Handynamic

